

**COMPTE RENDU REUNION DES COMMERCANTS**  
**DU 8 AVRIL 2024-14H A LA MAISON DU TEMPS LIBRE**

*Commerçants présents :*

Bistrot Ginette : Madame DECHOUN

Le Dressing : Madame Valérie MEY

Le Pirate : Madame TAILLANDIER Anna

Restaurant le petit marin/ Big Rock : Madame UEDJADI

Le Duplex snack / Monsieur SALVIGNOL Philippe

Le Gotha : Monsieur LLORCA

Il Gusto : Monsieur BICCHIERAI Ludovic

Côte bleue plongée : Monsieur PERA Thierry

Sarl chez Amandine/Sarl le Manège : Madame Sandrine VANNUCCINI

Start Live : Monsieur DULAURIER Jean-Luc

*Agents présents :*

- Madame Sophie PERROCHON BATTISTINI Directrice Pôle Aménagement du territoire-Environnement-Cadre de Vie

- Madame Marie-Pierre SAVAGLIO, Directrice de Cabinet

- Monsieur Nathanaël SABAH, Directeur du Pôle Festivités, Culture, Tourisme, Sport

- Monsieur Jean-Christophe PETIT, Chef de la Police Municipale

- Monsieur AZAMOUM Nabil, ASVP

*Elus présents :*

- Madame Marie-Laure WALTHER, Première Adjointe

- Madame Christelle BURRIAT, Adjointe à l'Environnement

- Monsieur Serge AMBAN, Adjoint Voirie

- Monsieur Anthony BICCHIERAI, Adjoint aux Festivités et Sport

Intervention des élus et de M PETIT, chef de la police municipale sur questionnement de l'assemblée sur les points ci-après :

## **ZONE BLEUE**

### *Bilan*

Implantée à ce jour en hyper centre et malgré les difficultés qui pourraient être liées aux travaux, on peut dire que globalement, la réglementation est bien respectée.

La zone Bleue reste opérationnelle même les WE tout au long de l'année

Les véhicules verbalisés (environ 20 %), sont ceux qui ne présentent pas de disque ou sont « repérés » car stationnés depuis le matin.

### *Prospective*

Suite à la demande des commerçants du port, la zone bleue pourrait être étendue lors d'un second « plan », après concertation avec la Métropole qui a en charge la voirie

En premier lieu, un petit périmètre pourrait être envisagé, puis une extension aux zones les plus demandées (Marines, Kalliste....)

Comme pour l'hyper centre, le « dossier » pourrait être mené en concertation avec les commerçants du port, quant au choix des implantations de zones.

## **STATIONNEMENT**

*Aire de stationnement des plaisanciers* : La barrière sera à nouveau en service dès le 15 juin. Tout véhicule stationné sur cette zone et non titulaire du badge sera verbalisé

Pour rappel : Tout stationnement est **interdit** sur l'aire de retournement située à côté du Big Rock Café.

*Stationnement sur emplacement « Livraison » de 7h à 18h* : Cet emplacement est une « place pour tous », soumis à la condition de stationner le temps de décharger. Si la réglementation n'est pas respectée, il y aura verbalisation.

Les aires de livraisons sont inactives le dimanche et les jours fériés

La police municipale de Sausset est avant tout une police de proximité. A ce titre, toutes nouvelles formalités, réglementations etc....sur la commune, feront l'objet

d'une période d'information, sensibilisation et autre avant verbalisation. Par la suite, tolérance 0.

Intervention des élus et de Mme BATTISTINI, directrice du pôle urbanisme, environnement, cadre de vie, sur questionnement de l'assemblée sur les points ci-après :

## **RLPI (REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE INTERCOMMUNAL)**

C'est une réglementation qui permet d'avoir à l'échelle Métropolitaine et donc sur la commune, un visuel d'ensemble plus harmonieux, plus élégant avec beaucoup moins de pollution visuelle et qui concernera les enseignes et la publicité (panneau d'affichage, panneau lumineux...)

## **TOILETTES**

Les toilettes sur le Môle du port (côté capitainerie et à côté du Big Rock), appartiennent à la Métropole et ne peuvent pas être utilisées par les visiteurs. Ces derniers ont la possibilité d'aller dans les toilettes gratuites situées sur le parking des Girelles et à la plage du Petit Nid.

Durant la saison estivale, des toilettes mobiles sont installées par la commune tout le long du littoral.

## **EMPLACEMENTS AMBULANTS**

Chaque année, tous les arrêtés sont renouvelés ou pas. Toute occupation du domaine public donne lieu à une redevance selon la délibération votée en Conseil Municipal.

Malgré les nombreuses demandes journalières, dans un souci d'équilibre et d'équité pour ses commerçants sédentaires, la municipalité n'envisage pas de développer sur la commune le commerce ambulant.

Dernièrement, l'emplacement historique de Mare Nostrum ne convenait pas pour diverses raisons, notamment de sécurité. Une solution a été trouvée, qui peut s'avérer être transitoire.

## **EMPLACEMENTS STATIQUES**

Chaque année, tous les arrêtés sont à renouveler ou pas. Toute occupation du domaine public donne lieu à une redevance qui sera plus coûteuse pour les sédentaires/statiques

Dans un souci d'harmonisation et d'embellissement de la commune, toute structure devra être « habillée » de bois après validation du service de l'urbanisme.

Intervention des élus et de Mr SABAH, directeur du pôle festivités, culture, sport, tourisme, sur questionnement de l'assemblée sur les points ci-après :

## **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

Pour que les commerçants puissent s'organiser au mieux lors des manifestations dans leurs recrutements saisonniers, les dates des principaux RDV de la municipalité sont communiquées à la fin de ce compte rendu.

Dans le cadre du centenaire, d'autres manifestations complètent la liste ci-dessous, organisées par le Comité de Pilotage du Centenaire et la municipalité (Réfère « Journal du Centenaire »)

Pour tout complément d'informations, l'Office du Tourisme reste à leur disposition.

## **MARCHES NOCTURNES MUSICAUX OU PODIUM**

Ils sont reconduits pour la saison estivale 2024 et sont organisés tous les vendredis et samedis soir.

Depuis 2 années consécutives, ils ont été classés parmi les 4 premiers au palmarès de « My Provence », l'organisme de Provence Tourisme au Département.

## **LES FESTIV'VESPERALES**

Se dérouleront tous les mercredis de juillet et août au théâtre de verdure à partir de 20h30

Les commerçants intéressés par un partenariat peuvent se rapprocher du pôle culturel

Fête des terrasses le 1er juillet. S'inscrire directement par mail auprès de la Région

## **ATTRACTIVITE ET PERIODE CREUSE**

Les commerçants disent pouvoir s'organiser et s'entendre pour proposer lors de périodes ou des jours plus « calmes », des rendez-vous festifs qui donneraient un regain à leur activité

La municipalité se tient à leur disposition pour étudier leurs propositions avec les services concernés.

La réunion est levée à 16h. Les élus remercient les personnes qui ont pris la peine de répondre à l'invitation de la municipalité.

Elus et services restent à la disposition et à l'écoute de toutes et tous.

## **CI-DESSOUS LES PRINCIPALES DATES MISES AU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS AYANT lieux dans la périphérie du port**

### **MAI**

Mercredi 8 : triathlon de la cote bleue

Jeudi 9 : Marché du bord de mer

Samedi 18 : rassemblement des villes jumelées / port EST

Lundi 20 : foire du bord de mer

### **JUIN**

Samedi 1 : Calanques propres

Dimanche 2 : « cent bateaux »

Samedi 8 : Festival « Sausset vous » + marché vintage

Dimanche 9 : Course des embruns

Vendredi 14 : Gala Micadanse

Samedi 15 : « circuit patrimonial culturel »

Vendredi 21 : « FAITES de la musique »

Dimanche 23 : Fête de la St jean

Vendredi 28 : Balèti des pompiers

Samedi 29 : Rassemblement de barquettes marseillaises, terres neuves, promenades en bateau

Dimanche 30 : Fête de la st Pierre

### **JUILLET :**

Lundi 1 : Fête des terrasses

Vendredi 5 et samedi 6 : Marchés nocturnes musicaux

Vendredi 12 : Concert + sardinades

Samedi 13 : Défilé pompiers, descente aux flambeaux, démonstration Cancan, bal du 13 juillet, feu d'artifice

Vendredi 19 : Festival tribute Côte Bleue

Samedi 20 : Thonades / marché nocturne

Vendredi 26 : Sardinades / marché nocturne

Samedi 27 : Festival Latino / marché nocturne

### **AOÛT**

Vendredi 2 : Concert

Samedi 3 : Marché nocturne + thonades

Vendredi 9 : Marché nocturne + sardinades

Samedi 10 : Soirée couleur des Antilles, démonstration de joutes / soirée bistrot

Mercredi 14 : Spectacle historique feu d'artifice

Vendredi 16 : Marché nocturne + tribute

Vendredi 23 : Marché nocturne musical

Samedi 24 : Concert + marché nocturne

Dimanche 25 : Soirée association country Côte Bleue

Vendredi 30 : Marché nocturne musical

Samedi 31 : Concert

**6 SEPTEMBRE** : Rentrons en Choeurs